

2022 -2025

# Projet Educatif Territorial

Commune de  
Dingy-Saint-Clair



Dingy-Saint-Clair

# PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

## Commune de Dingy St Clair

### Contexte :

*Ce document a été construit avec l'accompagnement de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute Savoie. Son contenu s'appuie sur les différentes ressources et consultations des partenaires éducatifs, associatifs et représentants des parents d'élèves.*

*Un premier PEDT a été mis en place sur la commune de Dingy-Saint-Clair en 2015-2018.*

*Un deuxième a pris fin en 2022, il a bénéficié d'une dérogation de 1 an suite au covid et aux difficultés de réunir les différents acteurs. De 2018 à 2022 de nombreux projets jeunesse ont vu le jour notamment, l'ouverture d'un accueil de loisirs durant les vacances scolaires, la création d'un espace ado ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment jeunesse. Le troisième PEDT prendra forme dans ces nouveaux locaux, ouverts depuis la rentrée 2021.*

*Le bâtiment jeunesse représente le fruit d'un travail commun entre la commune et la communauté éducative. Il regroupe en un même lieu, les écoles, les accueils de loisirs et les associations du village.*

*Il reflète une volonté de travailler en équipe pluridisciplinaire autour de la jeunesse. A l'avenir, il sera le terrain d'expression de nombreux projets communs.*

*Une majorité d'éléments ont été reconduits dans ce PEDT, certains axes ont été renforcés et de nouvelles propositions ont vu le jour à la suite des retours d'expériences.*

*La participation citoyenne et le développement durable sont au cœur de ce nouveau projet.*

1. Données générales
<p>Collectivité territoriale porteuse du projet : <b>Commune de Dingy St Clair</b></p> <p><i>Dingy-Saint-Clair est une petite commune de Haute Savoie composée de 1433 habitants. Elle fait partie de la CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes).</i></p> <p><i>La commune a conservé sa compétence en matière de gestion des écoles, du service périscolaire et extrascolaire. Elle accueille aussi bien les enfants habitant sur son territoire communal que les enfants des communes voisines.</i></p>
<p>Nom du Maire : <b>Laurence AUDETTE</b></p> <p>Nom de l' élu référent PEDT : <b>Catherine MARGUERET</b> (Maire adjoint/jeunesse)</p>
<p>Nom du correspondant : <b>Pauline MEYER</b>, responsable du service jeunesse</p> <p>Adresse : 65 place de l'église 74230 Dingy St Clair</p> <p>Téléphone : 04.50.02.19.03</p> <p>Adresse électronique : periscolaire@dingystclair.fr</p>
<p>Périmètre du PEDT : Commune de Dingy-Saint-Clair, non située en zone prioritaire</p>
<p>Public concerné : Nombre d'enfants concernés (selon chiffre 2021-2022) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre total d'enfants : 139</li> <li>• Niveau maternelle : 49</li> <li>• Niveau élémentaire : 90</li> <li>• Niveau secondaire : 0</li> </ul>
<p>Nombre d'établissements scolaires concernés (public uniquement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecole maternelle : 1</li> <li>• Ecole élémentaire : 1</li> </ul> <p>Soit un total de 2 établissements.</p>

## 2. Partenaires du projet

Le projet éducatif territorial s'appuie sur un partenariat regroupant plusieurs types d'acteurs.

### **Partenaires institutionnels :**

- La **mairie de Dingy-Saint-Clair** dans son rôle de coordination et de mise en œuvre de la politique éducative locale.
- L'**Etat – DDCS de Haute Savoie** et **Education Nationale** dans leur rôle d'accompagnement des collectivités locales.

### **Partenaires associatifs :**

La commune de Dingy-Saint-Clair bénéficie d'un tissu associatif riche proposant déjà de nombreuses activités socio-éducatives pour les enfants et les familles, sur le temps périscolaire et extra-scolaires.

**Liste non exhaustive des associations :**

- ACCA (Chasse)
- Anciens combattants
- APED (Association des Parents d'Elèves de Dingy St Clair)
- Club de jeux de société
- Dingy en fêtes
- Dingy solidarité accueil
- Don du sang
- Football club de Dingy-Saint-Clair
- Foyer du Parmelan
- Les agriculteurs
- Les aînés
- L'amicale de pétanque du Mélèze
- Les randonneurs de la CHA
- M Ayann autisme & vie
- Rallye team dingy
- SVP patrimoine
- USEP éducation nationale
- Centre de Pratique Musicale de Thônes

**Autres partenaires :**

- **Le CMJ** (Conseil Municipal des Jeunes), composé de 13 membres élus pour deux ans, participe à la vie communale (manifestations, commémorations, projets).  
Il a déjà mené de nombreuses actions proposées par les enfants de l'école élémentaire (CE2 au CM2) comme :
  - Avant 2014 : la création d'un jardin pédagogique à l'école, la mise en place d'Arthur et Zoé (petits personnages au bord de la route destinés à faire ralentir les véhicules), la récolte de fond qu'ils reversent à des œuvres telles que le Téléthon, Tiers monde...
  - 2015-2017 : Mise en place d'espaces de jeux aux normes pour les enfants : mur d'escalade, tyrolienne, table de ping-pong etc.
  - Autres projets 2018-2022 : cabane à livres, ouverture d'un espace ado abribus, spirale aromatique, nouveaux modules skate-park, fontaine à eau etc.
- **L'espace Ado** a vu le jour en 2019 grâce à l'intervention des enfants du CMJ qui ont entièrement pensé et aménagé le lieu. Situé au-dessus de la bibliothèque, les ados s'y retrouvent tous les vendredis soir. Accompagnés par une animatrice de la commune, c'est un lieu d'échange, d'activités et de mise en place de projets.
- **L'Accueil de loisirs périscolaire municipal « Tikouli »** accueille les enfants avant l'école et après l'école. Le mercredi TIKOULI est ouvert toute la journée. Les animatrices proposent des activités aux enfants en lien avec le PEDT et dans le respect de leur âge et de leur rythme. Parfois, des activités sont organisées par des acteurs associatifs du village (foot, yoga, jeux avec club des aînés).
- **L'Accueil de loisirs extra-scolaire**, c'est un nouveau service qui répond au besoin de garde des familles durant les vacances scolaires. Créé en 2019, il accueille 30 enfants à chaque période et il est ouvert une semaine par petites vacances (sauf Noël). A

chaque période de vacances, les animateurs proposent de nouvelles activités en lien avec les besoins des enfants et en partenariat avec des intervenants ou des associations de la commune.

- **Les Accompagnantes des élèves en Situation de Handicap (AESH)** font partie intégrante de l'équipe éducative et soutiennent au quotidien les enfants en difficultés. Depuis 2020, elles travaillent pour la commune au sein de l'équipe périscolaire le midi et le soir.
- **Les Bénévoles** mettent à profit leurs qualifications auprès des enfants dans divers domaines (musique, activités manuelles, lecture de contes ...).
- **Les parents bénévoles** soutiennent le service périscolaire, notamment le midi, en encadrant les enfants lorsque des agents sont absents.
- **Les Intervenants extérieurs** permettent de faire découvrir aux élèves de nouvelles activités.
- **Les pompiers et la Gendarmerie** dans l'axe sécurité et citoyen (ex : sensibilisation par la gendarmerie pour la sécurité des déplacements et parking place du village, déplacements à vélo, etc).

### 3. Méthodes et objectifs

#### **3.1 Etat des lieux :**

Par la présence d'un tissu associatif relativement dense, à l'échelle communale, l'offre d'activités périscolaires et extrascolaires est globalement bien développée sur la commune.

Elle s'appuie sur 2 piliers :

#### **•Les associations de la commune**

Elles proposent chaque année une gamme d'animations assez diversifiées aussi bien dans le champ sportif que culturel. Les activités se déroulent principalement le soir après l'école et le samedi.

#### **Zoom sur les activités proposées par les associations :**

Guitare
Yoga
Dessin
Chorale
Anglais
Mini Hand
Danse
Ski/snowboard

• **L'accueil municipal de Loisirs Tikouli**

**Zoom sur les activités proposées par l'accueil de loisirs durant les ateliers du soir, l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances.**

Activités	Encadrement
Temps calme	Animateur communal
Temps lecture / animation bibliothèque (contes...)	Animateur communal / bénévole
Jeux de société	Animateur communal / bénévole
Atelier couture	Animateur communal
Activités manuelles et créatives	Animateur communal / prestataires
Atelier nature / environnement	Animateur communal / prestataires
Atelier musical/danse	Prestataires
Atelier culinaire / bien manger	Cuisinière communale / associations
Jeux sportifs et coopératifs	Animateur communal / associations
Atelier bien - être	Animateur communal/intervenant qualifié

• **Public concerné par l'accueil de loisirs périscolaire** – chiffres année scolaire 2021-2022

Elèves de Maternelle	Total	Elèves d'Elémentaire	Total
PS: 12 MS: 19 GS: 18	39	CP : 13 CE1 : 20 CE2 : 19 CM1 : 17 CM2 : 20	90
<b>TOTAL: 139 élèves</b>			

**3.2 Atouts et contraintes du territoire :**

**Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :**

- Un tissu associatif riche
- Une forte implication de la commune pour la jeunesse
- Des parents disponibles (co-voiturage, entraide...)
- Des espaces disponibles dans l'enceinte des écoles (salle de musique, BCD, atelier pour la pratique d'activités manuelles) ou à proximité (locaux de l'espace ado)
- Un restaurant scolaire avec deux cuisiniers communaux proposant des menus bio, locaux et fait maison et des ateliers culinaires
- Des animateurs formés par la commune (BAFA, BAFD, premiers secours (SST))
- Un bâtiment jeunesse regroupant tous les acteurs, école, accueils de loisirs, associations et une salle de motricité commune.
- De nouveaux espaces extérieurs mutualisés au sein de l'espace jeunesse (jardin, cour végétale, possibilité de faire la classe en extérieur)
- Un environnement propice à sensibiliser les enfants sur la nature qui nous entoure (plaine du fier, sentier du capitaine Anjot)

- La proximité avec les alpages communaux (Chalet Chappuis, Ablon, refuge du Parmelan) et la possibilité d'y aller avec les enfants pour appréhender la vie en refuge
- Une volonté partagée par tous les acteurs locaux de proposer un projet éducatif de qualité à tous les enfants

### **Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT :**

- **Une commune rurale** rendant la population, la jeunesse et les agents majoritairement dépendant de leur voiture (incitation aux déplacements écologiques plus difficile, les animateurs doivent habiter la commune ou être véhiculé, limite la possibilité d'avoir des jeunes stagiaires BAFA, frais kilométriques des intervenants élevés, moins de prestataires qu'en ville)
- **Du dénivelé, certains hameaux éloignés les uns des autres et du cœur de village**, la communication doit être faite de manière importante pour maintenir le lien entre les habitants. Il est parfois difficile de mobiliser les habitants des hameaux éloignés du cœur du village, la disponibilité des acteurs (agents, parents, enseignants) en dehors des horaires de travail demande un important travail de mobilisation. Les enfants des hameaux éloignés sont très dépendants des services périscolaires, en CM2 certains ne peuvent pas rentrer seuls le soir alors qu'ils souhaiteraient être plus autonomes.
- **Une offre culturelle faible** : hormis les manifestations communales ou associatives les sorties culturelles, contrairement aux sorties nature ou sportives ne sont pas à « porter de mains ». Pour aller voir une pièce de théâtre, un musée, un festival, un film au cinéma, il faut se déplacer dans les plus grandes villes (Annecy, Thônes). L'offre de spectacle notamment les mercredis et les vacances est souvent très prisée et il y a peu de propositions en semaine.

### **3.3 Objectifs éducatifs partagés par les partenaires :**

*Le comité de pilotage qui a travaillé sur la mise en place du PEDT 2022-2025 a souhaité maintenir les objectifs éducatifs communs de l'ancien PEDT tout en renforçant certains axes.*

#### **① Respecter le rythme de chaque enfant en organisant des temps d'animation adaptés.**

- Penser les ateliers comme un moment de transition entre le temps scolaire et les autres activités.
- Respecter la diversité du rythme de chacun (possibilité de temps informel, choix des activités).
- Permettre aux enfants de disposer d'une salle ou d'un espace isolé du bruit afin qu'ils puissent bénéficier d'un temps calme.

#### **② Développer la connaissance du patrimoine local, la culture et l'ouverture au monde**

- Développer la connaissance du patrimoine local ; permettre aux enfants de faire vivre ce savoir autour d'eux.
- Accentuer les activités culturelles
- Développer la connaissance de l'environnement et des acteurs locaux.
- Développer la connaissance du monde, des populations et mode de vie
- Favoriser les partenariats avec les associations et les partenaires locaux (au plan communal et intercommunal), pour valoriser les ressources du territoire.

### ③ Acquérir une attitude citoyenne et responsable.

- Favoriser l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la connaissance de ses besoins
- Respect des autres quelque soit leur différence et s'entraider, bienveillance
- « Enfant acteur » Développer l'autonomie de l'enfant au travers des activités tout en ayant du plaisir à faire ensemble
- Construire la posture de l'enfant vis-à-vis des autres et de l'adulte en concertation avec l'école (éducation à la citoyenneté).
- Faire travailler l'équipe éducative avec le CMJ et le CCAS ado sur des thématiques communes, axes citoyens.

### ④ Se construire et agir dans le respect de l'environnement

- Agir dans une logique de développement durable (gestion des déchets, économies d'énergie, de l'eau...)
- Bien manger
- Prendre connaissance de l'environnement qui nous entoure pour mieux le respecter
- Respecter les bâtiments, le matériel.

## 4. Actions, Activités et emploi du temps

### 4.1 Des principes partagés :

Les acteurs éducatifs ont rappelé plusieurs principes à respecter pour garantir une qualité des temps éducatifs, tout en veillant à ne pas être en concurrence avec les autres activités proposées sur le territoire :

• **Respecter les normes d'encadrement** imposées par les services de l'Etat. Cette exigence suppose la déclaration des activités périscolaires auprès des services de la DDCS et la mise en place d'un nouveau PEDT, plan mercredi permettant de bénéficier du taux d'encadrement dérogatoire.

Dans ce cadre, les normes d'encadrement prévues :

- dans le cadre du périscolaire : 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants au-delà.

- dans le cadre du centre de loisirs du mercredi/des vacances : 1 adulte pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 12 enfants au-delà.

- dans le cadre du temps de la pause méridienne : 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 18 enfants au-delà, sauf hors subvention (encadrement libre).



- mise en place d'un agent de remplacement en cas d'absence d'un agent.

• **Faire en sorte que le contenu des activités périscolaires ne s'inscrive pas en concurrence avec l'offre sportive et culturelle des associations.** Il s'agit donc de proposer aux enfants des activités de découverte et non pas de spécialisation ou de pratique régulière, comme les enfants peuvent le faire en s'inscrivant auprès d'une association. Elles ne devront pas non plus être redondantes avec les apprentissages scolaires afin que les enfants considèrent ces temps d'activités comme des moments de détente et d'expériences différentes par rapport à l'école. Elles gagneront à être complémentaires (par exemple : sensibilisation au tri dans les écoles, à un menu équilibré, jardin partagé avec le CCAS et le CMJ).

• **Permettre aux enfants de gérer au mieux leurs rythmes.** Plusieurs acteurs ont rappelé la nécessité de proposer des temps plus informels, permettant aux enfants qui le souhaitent d'être vraiment dans un moment de rupture. Cet objectif impliquera l'organisation et l'animation d'espaces adaptés permettant aux enfants de choisir des activités à la carte (jeux de société, coloriage...) indépendamment des activités plus thématiques ou spécialisées. Des temps calmes seront également mis en place permettant aux enfants de faire une activité dans le silence (lecture, révisions, repos).

#### 4.2 Les contenus envisagés :

Associations (activités extra-scolaires)	Ateliers périscolaires Enfants de – de 6 ans	Ateliers périscolaires Enfants de + de 6 ans
Guitare Yoga Dessin Chorale Anglais Mini Hand Danse Ski Football	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animations d'espaces</li> <li>• Jeux de Construction</li> <li>• Jeux de Société</li> <li>• Multisports</li> <li>• Activités manuelles</li> <li>• Découverte de la nature</li> <li>• Découverte musicale</li> <li>• Atelier Culinaire</li> <li>• Yoga</li> <li>• Temps intergénérationnel</li> <li>• Ateliers sur les émotions</li> <li>• Espace-temps calme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animations d'espaces</li> <li>• Jeux libres</li> <li>• Yoga</li> <li>• Parcours multisports/jeux sportifs</li> <li>• Activités manuelles</li> <li>• Lecture contée</li> <li>• Théâtre</li> </ul>

#### 4.3 Cohérence et complémentarité des activités périscolaires avec le projet d'école

Les activités périscolaires et leur mode d'organisation seront en cohérence et en complémentarité avec le projet d'école. Elles permettront d'élargir les champs de connaissances et de compétences des élèves au travers des activités ludiques.

## OBJECTIFS PARTAGES AVEC LE PROJET D'ÉCOLE

Objectifs	Activités	Bénéfice pour l'enfant	Fréquence	Cycle concerné	Adéquation avec les projets des écoles
<b>1 Respecter les rythmes de chaque enfant</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Penser les ateliers comme un moment de transition entre le temps scolaire et les autres activités.</li> </ul>	Moment de transition Silence on lit Temps calme du mercredi	→ Apprendre à se repérer entre le temps scolaire et périscolaire	Annuelle	Tous	-aider les enfants à devenir des élèves  -construire un cadre où la place et le rôle de l'élève sont clairement identifiés
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter la diversité des rythmes de chacun (possibilité de temps informels, choix des activités).</li> </ul>	Temps informels Jeux libres Choix des activités	→ Se relaxer, se détendre  → Jouer librement	Annuelle	Tous	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre aux enfants de disposer d'une salle ou d'un espace isolé du bruit afin qu'ils puissent bénéficier d'un temps calme.</li> </ul>	Lecture Révisions Coloriages Espace lecture	→ Bénéficier de calme pour pouvoir se concentrer, se reposer (journées longues pour certains enfants)	2 fois par semaine minimum	Tous	-L'enfant identifie ses besoins, en fait part, se positionne sur l'activité adaptée (l'adulte l'accompagne dans cette démarche)  -Les enseignants et l'équipe d'animation identifient les éventuels besoins spécifiques de certains enfants, la manière d'y répondre de façon concertée

OBJECTIFS PARTAGES AVEC LE PROJET D'ECOLE					
Objectifs	Activités	Bénéfice pour l'enfant	Fréquence	Cycle concerné	Adéquation avec les projets des écoles
<b>2. Développer la connaissance du patrimoine local, la culture et l'ouverture au monde</b>					
<p><b>Développer la connaissance du patrimoine local.</b>  <b>Permettre aux enfants de faire vivre ce savoir autour d'eux.</b></p>	<p>Patois/histoire/ musiques/ danses traditionnelles            Implication des aînés pour transmettre la mémoire du village</p> <p>Visite de fermes, d'exploitations locales, d'entreprises locales (chocolaterie, fabrique de confitures, métiers du bois...)</p> <p>Sentier du capitaine Anjot            Visite des alpages (Ablon, chalet chappuis, parmelan, fier)</p>	<p>→ Connaissance de la langue locale, richesse du patrimoine, de son environnement local.</p> <p>→ Découverte des métiers de l'agriculture, des entreprises locales et de leurs savoirs faire</p>			<p>-Sorties ½ journée ou journée, intervenant en classe ou atelier, exposés, classe de découverte (ex Glières, nuit au refuge du Parmelan, fermes pédagogiques)            - Participation aux films des résistances, visite du musée départemental de Morette...</p>
<p><b>Accentuer les activités culturelles</b></p>	<p>Théâtre, théâtre sensoriel, musées, opéra, danse, dessin, musique etc.</p>	<p>→ S'ouvrir à tous les types d'activités</p>	<p>Annuelle</p>		<p>-Acculturation support d'activité langagière            -Sensibiliser tout au long de la scolarité aux enjeux de santé par des projets interdisciplinaires avec ou sans intervention extérieure            -Activités autour de la musique (pratique d'instruments, d'expression corporelle, d'écoute...) avec une artiste intervenante de la PS à la GS</p>

<b>Développer la connaissance de l'environnement et des acteurs locaux.</b>	Rencontre intergénérationnelle, partage de la vie d'antan Randonneurs du Lachat	→ Apprendre à travailler en équipe intergénérationnelle			
---	--	---	--	--	--

**OBJECTIFS PARTAGES AVEC LE PROJET D'ECOLE**

<b>Objectifs</b>	<b>Activités</b>	<b>Bénéfice pour l'enfant</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Cycle concerné</b>	<b>Adéquation avec les projets des écoles</b>
<b>2. Développer la connaissance du patrimoine local, la culture et l'ouverture au monde</b>					
<b>Développer la connaissance du monde, des populations et mode de vie</b>	Musique du monde Ateliers culinaires Gestion de l'eau dans le monde	→ Ouverture aux autres, apprendre à appréhender la différence, ouverture d'esprit	Annuelle		- Construire un parcours d'élève de la PS au CM2 de rencontres artistiques (cinéma, arts visuels, théâtre, musique...)  - Sorties, classe de découvertes, spectacle théâtral, musical
<b>Favoriser les partenariats avec les associations et les partenaires locaux (au plan communal et intercommunal), pour valoriser les ressources du territoire.</b>	Initiation dessin, danse, théâtre, cirque...  Lire et faire lire,  Ecole de musique, La maison du patrimoine... Ecomusée du bois	→ Découvrir l'offre des activités associatives sur la commune  → Connaître la BCD de l'école, la bibliothèque municipale  → Connaître les activités proposées par la commune (lien avec les associations) ou le territoire	Annuelle		→ Travailler la musique avec l'école de musique de Thônes - Projet avec l'écomusée du bois en maternelle pour apprendre à connaître la nature, l'environnement local - Participation des écoles aux cérémonies du 11 novembre et 8 mai, chant et préparation de texte sur le thème

OBJECTIFS PARTAGES AVEC LE PROJET D'ECOLE					
Objectifs	Activités	Bénéfice pour l'enfant	Fréquence	Cycle concerné	Adéquation avec les projets des écoles
<b>3. Acquérir une attitude citoyenne et responsable</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'épanouissement personnel, la confiance en soi, la connaissance de ses besoins</li> </ul>	Yoga Danse Travail sur les émotions	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Être « bien dans sa peau, bien dans sa tête » pour pouvoir apprendre et se développer sereinement</li> <li>→ Apprendre à gérer ses émotions</li> <li>→ S'accepter tel que l'on est</li> </ul>	Annuelle	Tous	-Cours de yoga, 1 fois par semaine en élémentaire organisé par un bénévole de la commune
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des autres quelque soit leur différence et s'entraider, bienveillance</li> <li>• Rangement, faire attention à ses affaires</li> <li>Politesse, respect de tous les adultes</li> </ul>	Communication non violente Lutter contre le harcèlement Travail sur le handicap Petits qui aident les grands sur les activités Foot : lever les problèmes de genre	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Apprendre l'empathie, la solidarité</li> <li>Apprendre à vivre ensemble</li> </ul>	Annuelle	Tous	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manifestations en commun entre les élémentaires et les maternelles (fête de la musique, spectacle de fin d'année)</li> <li>-Les grands viennent lire des histoires dans les classes</li> <li>-Mise en place d'un conseil des élèves</li> <li>-Apprendre à porter secours</li> <li>-Action décloisonnée commune à toutes les classes sur un grand thème de vie citoyenne (1 fois par an)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• « Enfant acteur »</li> <li>Développer l'autonomie de l'enfant au travers des activités tout en ayant du plaisir à faire ensemble</li> </ul>	Activités manuelles (couture, poterie, ...), Activités sportives, culturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Devenir autonome, développer des savoirs</li> <li>→ Encourager l'esprit créatif et artistique</li> <li>→ Partager avec les autres</li> <li>→ S'entraider, faire ensemble</li> </ul>	Annuelle		-Enfant au cœur des apprentissages

OBJECTIFS PARTAGES AVEC LE PROJET D'ECOLE					
Objectifs	Activités	Bénéfice pour l'enfant	Fréquence	Cycle concerné	Adéquation avec les projets des écoles
<b>3 . Acquérir une attitude citoyenne et responsable</b>					
<p>● <b>Construire la posture de l'enfant vis-à-vis des autres et de l'adulte en concertation avec l'école (éducation à la citoyenneté).</b></p>	<p>Animations sportives</p> <p>Animations théâtrales et jeux de mimes</p> <p>Jeux de société</p>	<p>→ Apprendre à respecter les règles du jeu, ses camarades dans différents rôles (arbitres, joueurs) et l'adulte qui mène la séance</p> <p>→ Se mettre dans la peau d'acteur pour interpréter différents rôles.</p> <p>→ Comprendre les règles</p> <p>→ CMJ (connaissances de valeurs – liberté)</p>	<p>Annuelle</p>		<p>-Règlement de la cour et fonctionnement avec les enfants en commun entre les écoles et le périscolaire</p>
<p>● <b>Faire travailler l'équipe éducative avec le CMJ et le CCAS ado sur des thématiques communes, axes citoyens.</b></p>	<p>Jardins partagés avec le CCAS</p> <p>Co-voiturage</p> <p>Projets autour du handicap et de la différence</p> <p>Cérémonies de mémoire</p>	<p>→ Impliquer les jeunes dans la vie de leur village</p> <p>→ Apprendre à travailler en équipe inter générationnel</p> <p>→ Comprendre et appréhender la différence</p>	<p>Annuelle</p>		<p>- Election du CMJ et présentation des projets à l'école</p> <p>-Travail sur les élections, les lois, la démocratie, éducation citoyenne</p>

OBJECTIFS PARTAGES AVEC LE PROJET D'ECOLE					
Objectifs	Activités	Bénéfice pour l'enfant	Fréquence	Cycle concerné	Adéquation avec les projets des écoles
<b>4. Se construire et agir dans le respect de l'environnement</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Agir dans une logique de développement durable (gestion des déchets, économies d'énergie, de l'eau...)</b></li> </ul>	Mobilité douce Tri des déchets Mise en place d'un compost Poulailler	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Prendre l'habitude de respecter l'environnement dans toutes ses actions du quotidien</li> <li>→ Avoir les bons réflexes</li> </ul>	Annuelle	Tous	-Projet de classe en extérieur -Entretien des jardins -Défi mobilité -Cycle vélo pour favoriser la mobilité douce -Projet sur l'eau en élémentaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bien manger</b></li> </ul>	Cuisine équilibré, bio, locale, fait maison Jardin pédagogique Ateliers culinaires, Propositions de menus par les enfants, Travail avec des producteurs locaux, Lien avec les services compétents (ex : ccvt/tri collectif)	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Apprendre à manger équilibré et sainement, avoir envie de cuisiner</li> <li>→ Apprécier et différencier la nourriture locale et traditionnelle plutôt qu'industrielle</li> <li>→ Respecter l'environnement</li> </ul>	Annuelle	Tous	-Projet sur l'alimentation en maternelle
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prendre connaissance de l'environnement qui nous entoure pour mieux le respecter</b></li> <li>• <b>Respecter les bâtiments, les affaires,</b></li> </ul>	Animations nature Règlement du nouvel espace (CMJ) Règles communes Créer et entretenir les jardins du nouveau bâtiment (semier, repiquer, entretenir...) Découverte des espèces d'arbres (plantes invasives, épicea)	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Découverte de la faune, la flore locale, respecter son environnement (sensibilisation au tri des déchets...)</li> </ul>	Annuelle	Tous	-Land art en maternelle -Elève citoyen randonneur en élémentaire, développer les connaissances historiques en randonnée

### 4.3 L'emploi du temps :

#### 4.3.1 L'organisation de la semaine :

Les horaires de la semaine ont été validés par la Direction Académique des services de l'Education Nationale (DASEN).

	<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>
7h30-8h30	Périscolaire	Périscolaire	Centre de loisirs TIKOULI 8h-18h00	Périscolaire	Périscolaire
8h30-11h45*	<b>Temps de Classe</b>	<b>Temps de Classe</b>		<b>Temps de Classe</b>	<b>Temps de Classe</b>
11h45- 13h45	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
13h45- 16h30**	<b>Temps de Classe</b>	<b>Temps de Classe</b>		<b>Temps de Classe</b>	<b>Temps de Classe</b>
16h30-18h30	Périscolaire	Périscolaire		Périscolaire	Périscolaire

\*Classe = 8h30-11h30 pour les maternelles \*\* Cantine= 11h30-13h30 pour les maternelles (dérogation obtenue par l'éducation nationale et le Maire pour permettre aux maternelles d'avoir un temps de repas plus long).

#### 4.3.2 Description de la journée d'un enfant au périscolaire en semaine + accueil de loisirs du mercredi

Ces éléments sont susceptibles d'être modifiés par délibération du conseil municipal et via le règlement et les tarifs votés chaque année.

## PERISCOLAIRE (garderie+cantine) EN SEMAINE

	Maternelle	Elémentaire
<b>INSCRIPTIONS</b>		
➤Garderie périscolaire	Les enfants sont inscrits à l'année ou à la semaine (réservations faites au plus tard le vendredi avant 8h40 pour la semaine suivante)	
➤Cantine	Les enfants sont inscrits à l'année, de vacances à vacances ou à la semaine (un délai de 7 jours est nécessaire pour les inscriptions occasionnelles)	
<b>ACCUEIL DU MATIN 7h30-8h30</b>		
➤Lieu	Les enfants sont accueillis dans les locaux du centre de loisirs Tikouli. L'accueil est échelonné de 7h30 à 8h30.	
➤Acheminement	L'animatrice de la garderie accompagne les enfants dans leurs écoles respectives (maternelle et élémentaire).	
➤Activités	Activités libres (lecture, puzzle, jeux...)	idem
<b>PAUSE MERIDIENNE</b>		
	<b>Maternelle 11h30-13h30</b>	<b>Elémentaire 11h45-13h45</b>



<p>► <b>Déroulement</b></p>	<p>L'appel est fait chaque matin dans les classes.  <u>A 11h30</u>, les enfants sont appelés dans les classes et accompagnés à la cantine par les animateurs.  <u>A 12h30</u>, ils sont conduits dans la cour où ils jouent jusqu'à 13h20.  <u>A 13h20</u>, les PS et MS regagnent la salle de sieste.</p>	<p>L'appel est fait chaque matin dans les classes.  <u>A 11h45</u>, les enfants inscrits au restaurant scolaire jouent dans la cour jusqu'à 12h30 sous la surveillance des animateurs.  <u>A 12h30</u>, ils sont regroupés et accompagnés à la cantine où ils déjeunent.  <u>A 13h35</u>, ils rejoignent la cour de l'école et sont pris en charge par les enseignants.</p>
<b>PERISCOLAIRE 16h30-18h30</b>		
<p>► <b>Acheminement</b></p>	<p><u>A 16h30</u> : Les enfants sont acheminés par 1 ATSEM jusqu'à TIKOULI.  Ils prennent le goûter avec deux animatrices.</p>	<p><u>A 16h30</u> : 2 animateurs viennent chercher les enfants à l'école, font l'appel et les emmènent à TIKOULI pour prendre le goûter.</p>
<p>► <b>Garderie périscolaire avec possibilité de faire un atelier pour les élémentaires</b></p>	<p><u>Après le goûter des jeux</u> : à TIKOULI sont mis à disposition des enfants : jeux de rôles (dinette, marchande...), jeux de constructions (lego, Kapla...), jeux de société, matériel de dessin, jeux d'extérieurs, coin lecture... Des activités sont proposées aux enfants qui le souhaitent.</p>	<p><u>Après le goûter</u> : des jeux à TIKOULI sont mis à disposition des enfants : jeux de rôles (dinette, marchande...), jeux de constructions (lego, Kapla...), jeux de société, matériel de dessin, jeux d'extérieurs, coin lecture... Des activités sont proposées aux enfants qui le souhaitent.</p> <p style="text-align: center;"><b><u>Ou bien :</u></b></p> <p><u>De 16h30 à 17h30</u> Un groupe d'enfants participe à un atelier au sein de l'école (culinaire, créatif, musique, découverte environnement etc.)  1 animateur prend en charge ce groupe d'enfant, il fait l'appel, leur donne le goûter puis démarre l'atelier. A 17h30 l'animateur ramène tous les enfants à TIKOULI.</p>
<p>► <b>Lieu</b></p>	<p>Locaux centre de loisirs TIKOULI</p>	<p>Ecole élémentaire / TIKOULI</p>

Les listes d'appel sont mises à jour chaque matin par la coordinatrice scolaire (absence, inscriptions dernière minute, modifications) et transmises aux différents intervenants.

<b>ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI et DURANT LES VACANCES</b>
<b>INSCRIPTIONS</b>
Les enfants sont inscrits à l'année ou à la semaine si il reste des places (réservations faites au plus tard le vendredi avant 8h40 pour la semaine suivante). Les enfants sont admis à partir dès la petite section de maternelle.
<b>HORAIRES DE PRESENCE</b>
Le service est proposé de 8h00 à 18h00 avec la cantine du midi. Les enfants sont inscrits à la journée ou à la demi-journée.
<b>PRE - ACCUEIL du matin de 8h00- 9h00</b>
De 8h00 à 9h00, les parents peuvent déposer leurs enfants à TIKOULI, des jeux libres sont proposés aux enfants.
<b>ACTIVITES du matin de 9h-11h00 / et de l'après-midi de 14h00- 16h00</b>
Des activités en lien avec le PEDT ou des sorties sont proposées aux enfants sur ces plages horaires.
<b>TEMPS CALME et JEUX LIBRES de 11h-11h45 et de 13h00-14h00</b>
Avant le repas les enfants peuvent profiter d'un temps pour jouer librement (jeux de société, jeux d'imitation, jeux dans la cour ...) à TIKOULI. Après le repas, les enfants qui le souhaitent peuvent faire une sieste à TIKOULI pendant que les autres font une activité calme (lecture, coloriage, dessin ...)
<b>CANTINE de 12h00-13h00</b>
A 11h45 : les enfants se rendent à la cantine. Un plateau repas (menu complet, plat chaud) leur est servi par les animateurs.
<b>GOUTER à 16h00</b>
Les enfants prennent le goûter tous ensemble à TIKOULI
<b>JEUX LIBRES et activités de 16h30-18h00</b>
Les parents peuvent chercher leurs enfants, pendant ce temps les autres enfants peuvent jouer librement ou faire une activité avec un animateur (bricolage, jeux de société, jeux sportifs...).

**5. Acteurs encadrants les activités proposées :**

ACTIVITE*	Intervenant	Qualification	Statut de l'intervenant principal	Observation (dont existence d'une convention)
Espaces Parcours libres	Animateurs communaux / ATSEM	CAP petite enfance BAFD BAFA	Mairie	Fonctionnaire
Activités Manuelles et de créations	Animateurs communaux / ATSEM	CAP petite enfance BAFD BAFA	Mairie	Fonctionnaire

Parcours sportifs (initiation, découverte multisports)	Animateurs communaux/ partenaire associatif	BAFD BAFA CAP petite enfance	Mairie	Convention mairie/Association
Atelier découverte environnement et patrimoine	Animateurs communaux/ partenaire associatif	BAFD BAFA Qualification spécifique de l'intervenant associatif et bénévole	Mairie	Fonctionnaire Intervenant extérieur Bénévole
Découverte artistique (musicale, théâtrale, danse...)	Animateurs communaux/ partenaire associatif/Bénévoles	BAFD BAFA Qualification spécifique de l'intervenant associatif et bénévole	Mairie	Fonctionnaire Intervenant extérieur Bénévole
Sorties culturelles (visite écomusée...)	Animateurs communaux	BAFA	Mairie	Sorties extérieures avec intervenants sur site
Liste en cours de construction et complétée en fonction des intervenants engagés				

\*Des bénévoles pourront être amenés à intervenir auprès des enfants.

**6. Modalités d'informations et d'inscriptions des familles :**

Les ateliers sont facultatifs, les familles n'ont pas d'obligation d'y faire participer leurs enfants.

**6.1 L'inscription :**

**L'inscription aux ateliers relève de la responsabilité des parents.** Chaque famille devra remplir un formulaire d'inscription, qui sera distribué aux élèves scolarisés par période inter vacances scolaires. L'enfant inscrit à un atelier devra participer à celui-ci pendant toute la période. Les ateliers durent environ 1h pour permettre un temps d'animation de qualité.

## 6.2 Informations aux familles :

Plusieurs modalités d'informations et d'échanges avec les familles sont envisagées :

- **Le mémento « des services d'accueil périscolaires »** : Ce fascicule d'information sera créé ou modifié pour chaque rentrée scolaire.
- **Le site internet de la commune** : une page spécifique dédiée aux services périscolaires comportera à la fois les programmes d'activités, les formulaires et modalités d'inscription, le règlement intérieur des services périscolaires.
- **Une adresse électronique ([periscolaire@dingystclair.fr](mailto:periscolaire@dingystclair.fr))** pour permettre aux parents de poser toute question relative au fonctionnement des ateliers ou des services.

**Par ailleurs, la place des parents est prévue dans le comité de suivi, au sein des Conseils d'école et des groupes de travail de la Communauté Educative.**

## 7. Pilotage du projet

La commune de Dingy St Clair s'est appuyée sur la consultation de nombreux acteurs pour la construction du PEDT 2015-2018, et pour sa modification pour le PEDT 2018-2021, 2022-2025 :

- Des représentants de la municipalité : élus municipaux secteur enfance-jeunesse
- Des représentants associatifs : Foyer du Parmelan, Football, APED
- Des représentants de l'équipe éducative : directeurs(trices), enseignants, IEN
- Une représentante de la DDCS
- Des représentants des parents d'élèves élémentaire et maternelle
- Des représentants des services municipaux : coordinatrice-directrice périscolaire, animateurs, Atsem

### **La coordination du projet est assurée par :**

Nom et prénom du responsable pédagogique : Madame Pauline MEYER (PEDT 2018-2021)

Fonction : Directrice du service enfance - jeunesse

Adresse : 65 place de l'église 74230 Dingy St Clair

Téléphone : 04 50 02 19 03

Adresse électronique : [periscolaire@dingystclair.fr](mailto:periscolaire@dingystclair.fr)

## 8. Evaluation :

Le comité de suivi aura une place importante dans l'évaluation du PEDT, puisqu'il aura pour mission l'évaluation des objectifs éducatifs fixés.

### - Suivi régulier :

Au-delà des conseils d'école et des réunions de service, le comité se réunira régulièrement selon les besoins et évolutions identifiés par toute partie prenante du projet (demande écrite à formuler auprès du Maire).

Des réunions périodiques avec la directrice du service périscolaire, la coordinatrice municipale élue pour le secteur enfance-jeunesse, le Maire, les animateurs et l'ensemble du

personnel municipal intervenant auprès des enfants permettront d'évaluer le projet pédagogique, de travailler sur le projet d'activités et sur le fonctionnement des services périscolaires/centre de loisirs...

La communauté éducative souhaite également maintenir des points réguliers mairie-périscolaire/écoles qui permettent le bon suivi des objectifs éducatifs du projet, l'adéquation des moyens engagés et l'amélioration au quotidien.

- L'évaluation des objectifs du PEDT et leur réalisation se fera dans les mois qui précèdent la fin du PEDT et avec l'ensemble des acteurs

### Critères d'Evaluation du projet

<b>Objectif 1 : Respecter les rythmes de chaque enfant</b>	
<b>Evaluation sur :</b> Les transitions	Transition entre le temps scolaire et ateliers (passage de relais entre enseignants et animateurs ; l'enfant comprend la signalétique des activités, des lieux, l'enfant reconnaît les intervenants, le listing de transition est clair).
Le Rythme (évaluation de la fatigue)	Temps et rythmes des animations adaptés en fonction des contraintes horaires et du rythme de chaque tranche d'âge. Sondage auprès des enseignants, parents, animateurs.
<b>Objectif 2 : Développer la connaissance du patrimoine local, la culture et l'ouverture au monde</b>	
<b>Evaluation sur :</b> La découverte d'activité	Sur chaque période, évaluer les activités proposées selon chaque tranche d'âge.
La connaissance de l'offre des activités associatives	Les enfants connaissent-ils les activités proposées par les associations communales ? leur environnement ? les offres culturelles
Nombre de sorties extérieures, intervention d'intervenant	Faire au moins une sortie extérieure par semestre, vacances et un intervenant
<b>Objectif 3 : Acquérir une attitude citoyenne et responsable.</b>	
<b>Evaluation sur :</b> La posture enfant / adulte	A travers les actions réalisées ; faire le point au conseil d'école, lors des réunions périodiques avec les animateurs et lors de la réunion annuelle du comité de pilotage.
La posture enfant/enfant	Faire le point au conseil, lors des réunions périodiques avec les animateurs et lors de la réunion annuelle du comité de pilotage.
Lien intergénérationnel	Faire le point avec le club des aînés/ bénévoles retraités
<b>Objectif 4 : Se construire et agir dans le respect de l'environnement</b>	
<b>Evaluations sur :</b> Le nombre de déplacements doux	Défi mobilité
Les actions éco responsables	
La propreté des locaux	

### **9. Modalité de renouvellement /modification du contrat :**

Ce PEDT est renouvelé par tacite reconduction les deux premières années, ou par avenant si modification structurelle.

***NB : Les tarifs, les règlements intérieurs et de fonctionnement des services font l'objet d'une délibération du Conseil Municipal.***

### **10. Signataires du Projet Educatif Territorial 2022-2025**

Le DSDEN74 (copie à l'IEN), la DDCS74, la CAF, le Maire, seront les signataires de ce projet.

Concernant les partenaires associatifs, les prestataires, les bénévoles, une copie du projet est tenue à disposition en mairie et leur est transmise sur demande.

Le Maire,

Le DSDEN74,

La DDCS74,

La CAF,